

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 108
JUN 2024

L'ACTUALITE
MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE

Fête du village
15/16 JUIN
AU STADE

Kermesse du sou
21 JUIN
PARC MAIRIE



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket



Pascale Rigault

Dans le dernier Vivre à Veurey magazine, vous avez eu l'information des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie.

Ceci fait suite, tout d'abord, à un constat sur la fréquentation à la mairie, avec une activité plus intense le matin alors que l'ouverture au public ne se faisait que sur deux matinées. Constat qui nous a amené à faire un comptage des passages des administrés en mairie, mais aussi des communications par mail ou téléphoniques. Celui-ci a donné lieu à une analyse sur le motif et la réponse apportée par les services. Il s'est avéré que très régulièrement les administrés n'obtenaient pas une réponse complète lors de leur passage au secrétariat. Par exemple, pour les demandes liées à l'urbanisme ou à l'état civil, les Veurois, lors des passages le samedi matin, n'avaient pas forcément la réponse à leur attente en fonction de l'interlocutrice présente ce jour-là et étaient invités à repasser ou à téléphoner aux services dédiés. (D'où sans doute une mairie de moins en moins fréquentée le samedi matin).

Depuis la Covid, les habitudes ont changé : de nombreux Veurois téléphonent en mairie afin d'avoir des renseignements, ou envoient des mails et se déplacent plus rarement. Les secrétaires de mairie essaient d'être le plus efficaces possible dans le service apporté aux administrés et s'adaptent aux nouvelles pratiques de communication de la population afin d'améliorer l'accueil comme par exemple la suppression du répondeur qui n'est plus utilisé que le soir après 17h et le week-end, (contrairement à avant où il était régulièrement mis en journée).

Les pratiques changent également : dorénavant les dossiers liés à l'urbanisme se font de façon dématérialisés dans une grande majorité des cas. Cependant ce service reste complexe, et pas à la portée de tous. La secrétaire en charge de l'urbanisme reste disponible pour tous renseignements, avec notamment des contacts qui peuvent être en visio, sur rendez-vous avec une souplesse au niveau de l'amplitude horaire ...(pour les dossiers d'urbanisme, je vous rappelle le service offert par la mairie avec la permanence de Mme Murielle Clair, architecte conseil tous les premiers vendredis du mois sur rdv)

Toujours dans l'optique d'améliorer nos services, nous étudions la mise en place de prélèvement bancaire pour le paiement des repas des personnes âgées mais également pour la restauration scolaire.

Avec l'équipe des élus, et le plus souvent l'élue en charge de l'urbanisme nous rencontrons de nombreux Veurois et nous nous efforçons d'arranger les administrés pour les rendez-vous. En ce qui me concerne, bien que n'étant plus sollicitée pour le samedi matin depuis plus d'un an, je reste néanmoins disponible pour toute demande du lundi au samedi inclus, fidèle à mon engagement de proximité vis-à-vis de l'ensemble de Veurois

Bien cordialement.



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services Etat civil, Urbanisme .

NOUS CONTACTER :

Tél : 04.76.85.16.80

Mail : mairie@veurey.fr

Web : www.veurey-voroize.fr

FB : commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvoroize@orange.fr

DANS CE NUMÉRO



04

QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

La commune de Sassenage vous propose la première édition de la quinzaine de la parentalité...



05 ► 10

FOCUS SUR AQUAPOLE

Mise en service en 1989, la station d'épuration Aquapole est restée pendant longtemps un équipement peu connu...



11

BIG-BANG AU T.C.N.V !

La fin de l'année scolaire est sur le point d'être célébrée. Et pourtant, en coulisses...



12

ÇA S'EST PASSÉ

La transhumance en marche ! ...

AGENDA :

Dimanche 9 juin : élections européennes. Bureau de vote en mairie ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption
Pensez à vous munir de votre pièce d'identité

Week-end du 15/16 juin : fête du village au stade.
Pensez à vous inscrire au repas avant le 7 juin.

Vendredi 21 juin : kermesse du Sou des écoles
parc de la mairie

ETAT CIVIL :

Décès :

Mme CRÉTEAU épouse DAULT Gilberte le 19/04/24
à VEUREY-VOROIZE

Mariages :

Mme DARTUS Anne et Mr DELHOM Robin le 20/04/24
à VEUREY VOROIZE



” Concilier vie sociale et parentalité ”

La commune de Sassenage vous propose la première édition de la quinzaine de la parentalité, construite en partenariat à la fois avec les acteurs de la Ville (CCAS et le département Éducation et Famille) et les communes de Noyarey et Veurey-Voroize dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Les actions s'articulent autour de la thématique « Concilier vie sociale et parentalité », sur les difficultés que les parents peuvent rencontrer au quotidien et la nécessité de trouver des espaces et des actions ressourçants et enrichissants.

MARDI 11 JUIN DE 18H30 À 20H

Écrans et développement de l'enfant

Conférence sur les effets des écrans sur le développement de l'enfant et le positionnement parental, animé par Christine Cannard, psychologue.

Pour les parents

► Mairie de Noyarey

75 rue du Maupas, Noyarey

MERCREDI 12 JUIN DE 16H À 18H

À la découverte de la nature avec son enfant

Animation autour de la nature à partager en familles, animée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Tout public

► Maison des P'tits Bouts

2 allée du Château, Veurey-Voroize

Ville de
Sassenage

Dép. Education et famille
04 76 26 49 23
ma-lucioles@sassenage.fr

Tout le
programme



LIAISON AEP RIVE GAUCHE ISERE VERS RIVE DROITE ISERE



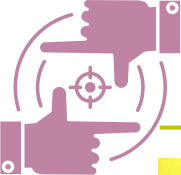
Ces travaux vont impacter fortement les conditions de circulation

GRENOBLE ALPES METROPOLE entreprend depuis plus de 2 ans les travaux nécessaires au raccordement des communes de Saint Egrève et Le Fontanil Cornillon sur le réseau d'adduction intercommunal issu du prélèvement dans la nappe alluviale du Drac.

Les principaux impacts liés aux travaux sont :

- Coupure de la circulation sur le pont barrage aux véhicules motorisés **du 5 au 29 juillet**
- Coupures de la circulation sur certaines bretelles de l'échangeur 14 de l'A48 pendant la réalisation des travaux de nuit pour les traversées des ronds-points.

Pendant toute la durée des travaux **jusqu'au 23 août** la circulation dans ce secteur sera fortement perturbée et limitée la plupart du temps à 30 km/h.



AQUAPOLE



L'UNITÉ DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES EAUX USÉES

DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

grenoblealpesmetropole.fr/aquapole



LE MOT DU PRÉSIDENT

Mise en service en 1989, la station d'épuration Aquapole est restée pendant longtemps un équipement peu connu malgré son rôle essentiel à l'échelle métropolitaine mais également au-delà car il bénéficie à de nombreuses communes voisines.

Assurant une mission de service public de première importance, cet équipement métropolitain, géré en régie depuis plusieurs années désormais, s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de développement durable ambitieuse et exemplaire.

Ainsi, grâce à un vaste programme de modernisation engagé depuis 2012 sous le signe de l'innovation, Aquapole est désormais sensiblement moins odorante, assure une dépollution renforcée des eaux usées, mais aussi, et c'est une véritable fierté, produit du biogaz pour l'équivalent de 2 500 foyers chaque année.

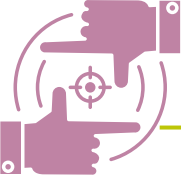
En devenant la première unité de ce type dans la région et la deuxième à l'échelle nationale, Aquapole représente une belle illustration de la mobilisation de notre collectivité au service de la transition énergétique.

Je me réjouis qu' Aquapole ouvre ses portes aux groupes scolaires à qui un parcours pédagogique est proposé afin de mieux comprendre le cycle urbain de l'eau, le fonctionnement du site et ses qualités environnementales.

Je tiens à profiter de ces quelques lignes pour saluer, en conclusion, la mobilisation des équipes d'Aquapole et, plus largement, de l'ensemble des agents des régies métropolitaines de l'eau et de l'assainissement au service des usagers.



Christophe Ferrari
Président de Grenoble-Alpes Métropole



DE LA CRÉATION A LA MODERNISATION

Mise en service en 1989, l'unité de traitement des eaux usées Aquapole traitait alors les eaux usées de 23 communes, soit 360 000 habitants.

Elle ne cesse depuis de se moderniser pour être à la pointe de la technologie au service de l'environnement et des populations.

En 1991, puis en 2000, deux extensions biologiques ont vu le jour pour améliorer le traitement des eaux usées et permettre de raccorder d'autres communes en amont. Une unité de nitrification des eaux usées, composée de

De 2011 à 2016, Grenoble Alpes Métropole a réalisé un plan de modernisation et d'extension d'Aquapole, pour un montant de 50 millions d'euros. De nouvelles extensions verront bientôt le jour pour augmenter la capacité de traitement de la station.

12 biofiltres, a été créée, améliorant et fiabilisant les performances de traitement des eaux usées.

Cet équipement élimine notamment la pollution ammoniacale, la plus toxique pour les écosystèmes aquatiques.

Dans l'objectif de réduire les nuisances olfactives, les ouvrages ont été couverts et un système d'extraction et de traitement de l'air vicié a été mis en place.

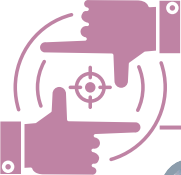
Grâce à ce confinement et aux quatre unités de désodorisation, les nuisances olfactives sont perceptibles à peine 31 heures par an.

Depuis 2017
« Aquapole traite les effluents de 55 communes et 97% du territoire de la Métropole grenobloise, soit 500 000 équivalents habitants. »

Enfin, une meilleure performance dans le traitement des eaux usées induit une augmentation du volume de boues à traiter. Afin de pouvoir traiter 100% des boues urbaines produites sur le site Aquapole, la métropole a choisi de construire une unité de méthanisation. Ce procédé permet en effet de réduire de 50% la quantité des boues.

La méthanisation produit également du biogaz, une source d'énergie stockable, renouvelable et valorisable. En 2015, Aquapole devient la première unité d'épuration de biogaz et d'injection de biométhane en Auvergne Rhône-Alpes et la deuxième plus importante en France.

En 2018, Grenoble-Alpes Métropole a ouvert un parcours pédagogique sur le site d'Aquapole, invitant les citoyens à découvrir le service public de traitement des eaux usées.



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le traitement des eaux usées permet de rejeter une eau apte à rejoindre le milieu naturel afin de le préserver

L'unité de traitement Aquapole collecte et traite les eaux usées afin de restituer au milieu naturel une eau épurée, qui respecte la vie aquatique. Avant de rejoindre la rivière Isère, plusieurs étapes de traitement sont nécessaires.

1 Arrivée des eaux usées

Aquapole reçoit les eaux brutes collectées par 826 km de réseaux d'eaux usées, 735 km de réseaux d'eaux pluviales et 378 km de réseaux unitaires. Ces eaux usées proviennent des usages domestiques, industriels, du réseau d'eaux pluviales et de la nappe phréatique.

2 Relevage des eaux usées

Trois vis dites d'Archimède ou à queue de cochon remontent jusqu'à 6000 l/s d'eau, à cinq mètres de haut, afin que le traitement puisse ensuite s'effectuer par gravité.

3 Dégrillage

Lors de la première étape, des grilles retiennent les plus gros déchets solides.

4 Dessablage-déshuilage

Trois dessableurs-déshuileurs retiennent les sables et les graisses, qui sont respectivement envoyés en centre d'enfouissement technique et valorisés en énergie.

5 Traitement physico-chimique

14 décanteurs lamellaires permettent de capturer les matières solides par décantation.

6 Traitement biologique

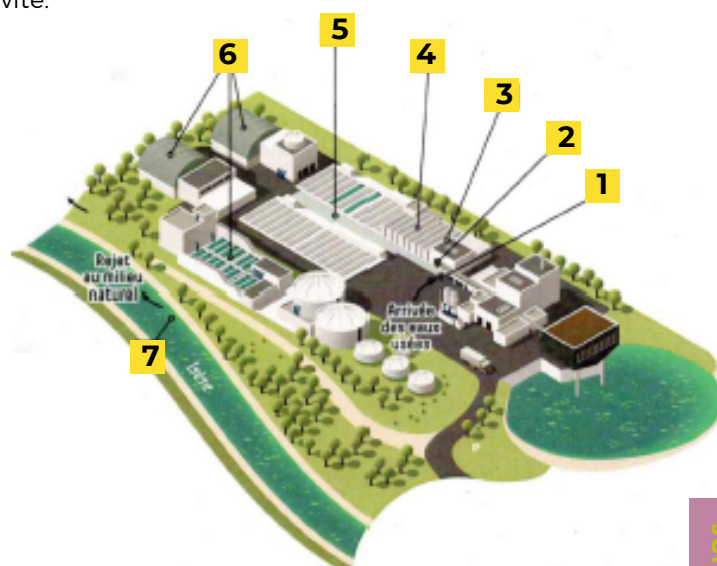
22 biofiltres traitent la pollution organique dissoute et 12 biofiltres traitent l'azote. Ce sont des pollutions invisibles à l'œil nu.

7 Contrôle en laboratoire sur site et rejet à l'Isère

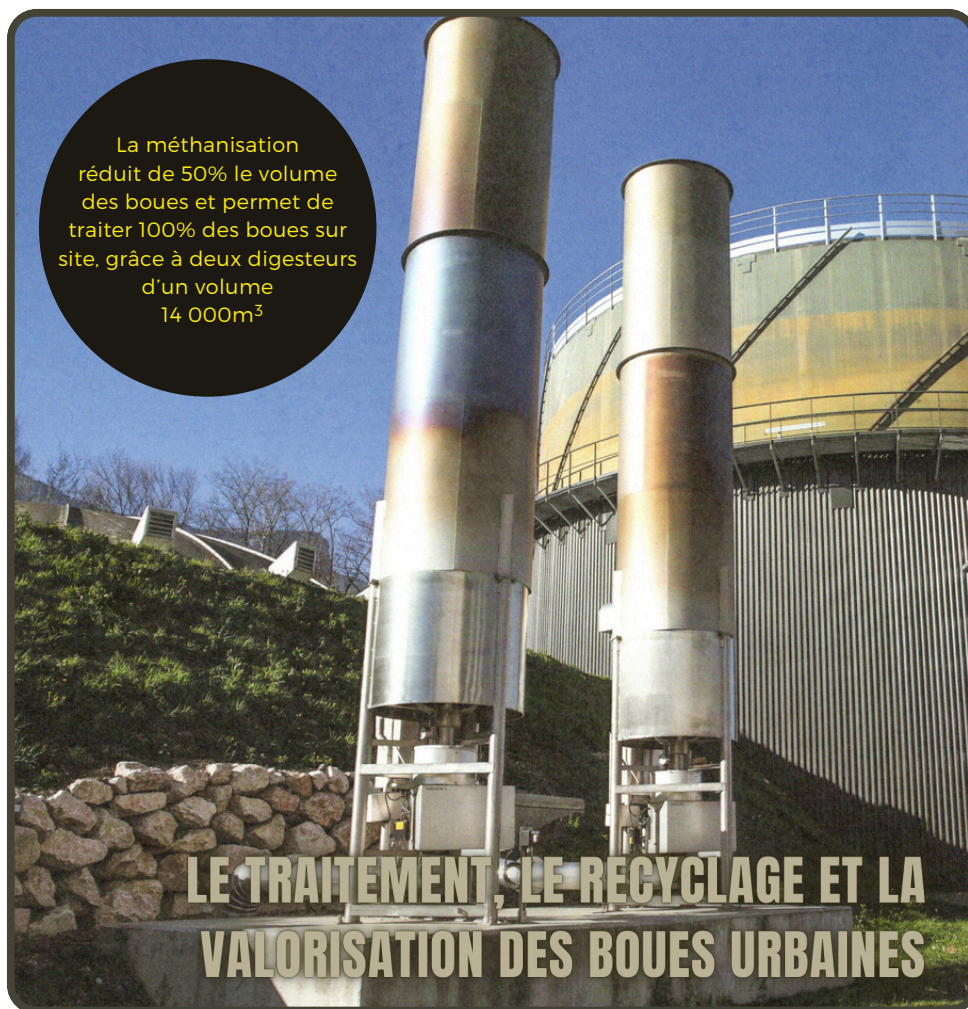
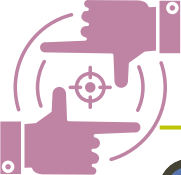
Les 240 000 m³ relâchés en moyenne chaque jour dans l'Isère sont quotidiennement contrôlés dans le laboratoire du site.

Bientôt!

Pour dépolluer les eaux dont les volumes dépassent la capacité de traitement de la station qui est de 4m³/s, la construction d'ouvrages supplémentaires de traitement mobilisés uniquement par temps de pluie est programmée. Ce sera la filière « temps de pluie ».



Le débit journalier restitué par Aquapole représente seulement 1% du débit de l'Isère.



La méthanisation réduit de 50% le volume des boues et permet de traiter 100% des boues sur site, grâce à deux digesteurs d'un volume 14 000m³

LE TRAITEMENT, LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES BOUES URBAINES

Au cours du traitement des eaux usées, les polluants sont collectés et concentrés dans les boues d'épuration. Le procédé de traitement de ces boues a pour objectif de réduire leur volume, puis de les éliminer.

Une première étape dite **d'épaississement** permet d'homogénéiser les boues. Par décantation, puis par centrifugation, les boues sont peu à peu concentrées en matière solide.

La méthanisation réduit à nouveau le volume de boues, par un procédé naturel de dégradation biologique, appelé digestion. Les boues sont stockées, brassées et chauffées dans deux grosses enceintes en béton appelées digesteurs, en l'absence d'oxygène, pendant plus de 20 jours.

Cette réduction de 50% du volume permet de traiter 100% des boues produites sur le site Aquapole, réduisant ainsi les coûts et les gaz à effet de serre induits par le transport pour éliminer les boues en extérieur.

La méthanisation présente également l'avantage de produire une énergie renouvelable

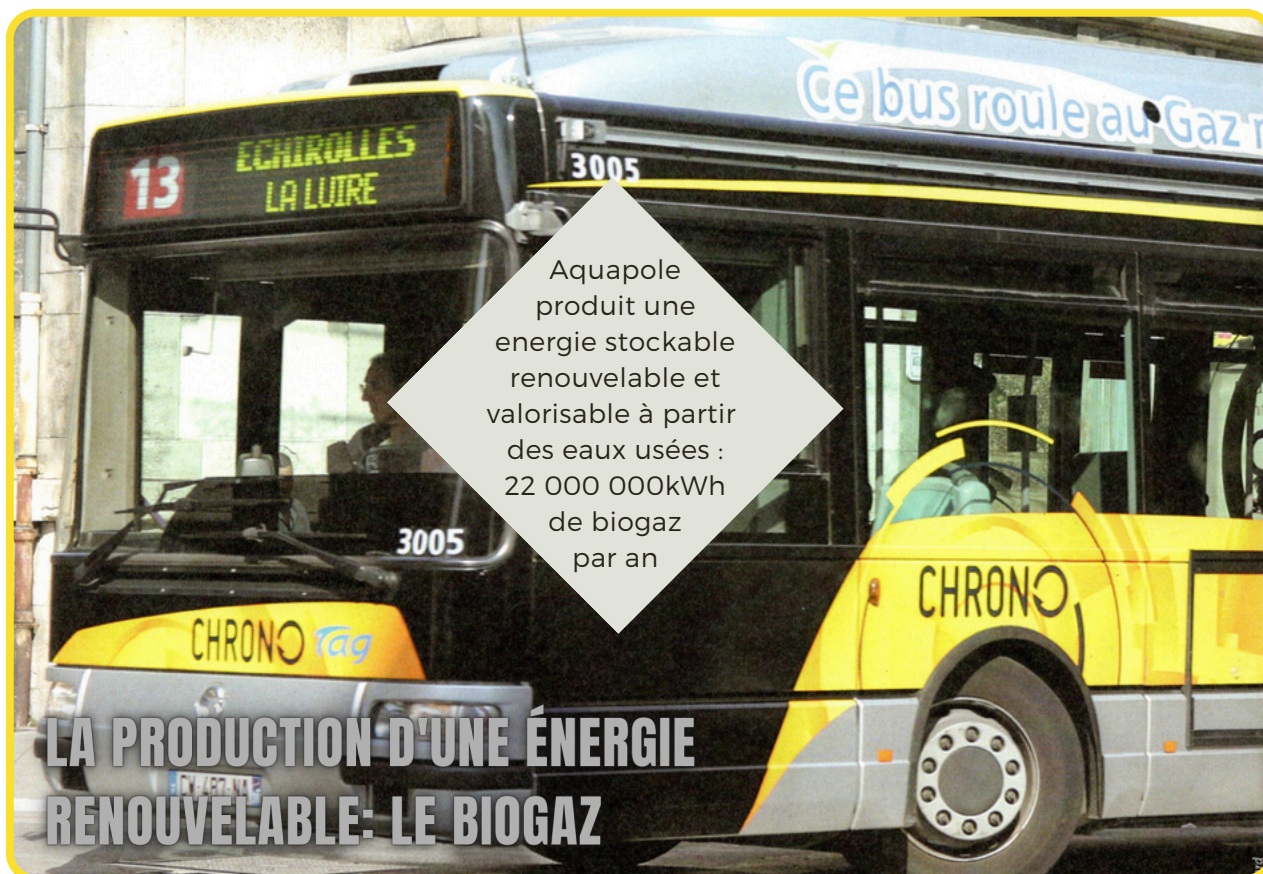
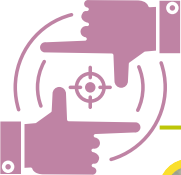
LE BIOGAZ

composé de 2/3 de méthane

La déshydratation permet ensuite par centrifugation [principe de l'essoreuse à salade], de séparer l'eau des solides, afin de réduire encore la quantité de boue.

Les boues concentrées restantes sont éliminées par incinération. Elles sont brûlées dans un four à 850 °C sur un lit de sable. Aucun combustible extérieur autre que le biogaz n'est nécessaire pour cette combustion. Les gaz produits sont débarrassés de leurs polluants et contrôlés avant rejet à l'atmosphère. Les cendres sont valorisées en cimenterie.

L'énergie produite par l'incinération est valorisée pour le chauffage des digesteurs et des locaux d'exploitation.



Aquapole produit une énergie stockable renouvelable et valorisable à partir des eaux usées : 22 000 000kWh de biogaz par an

LA PRODUCTION D'UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE: LE BIOGAZ

Grâce à son unité de méthanisation et de purification du biogaz, Aquapole est la première structure rhône-alpine d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel à partir d'eaux usées et la deuxième en France.

Le biogaz est valorisé sur site et dans le réseau de gaz naturel.

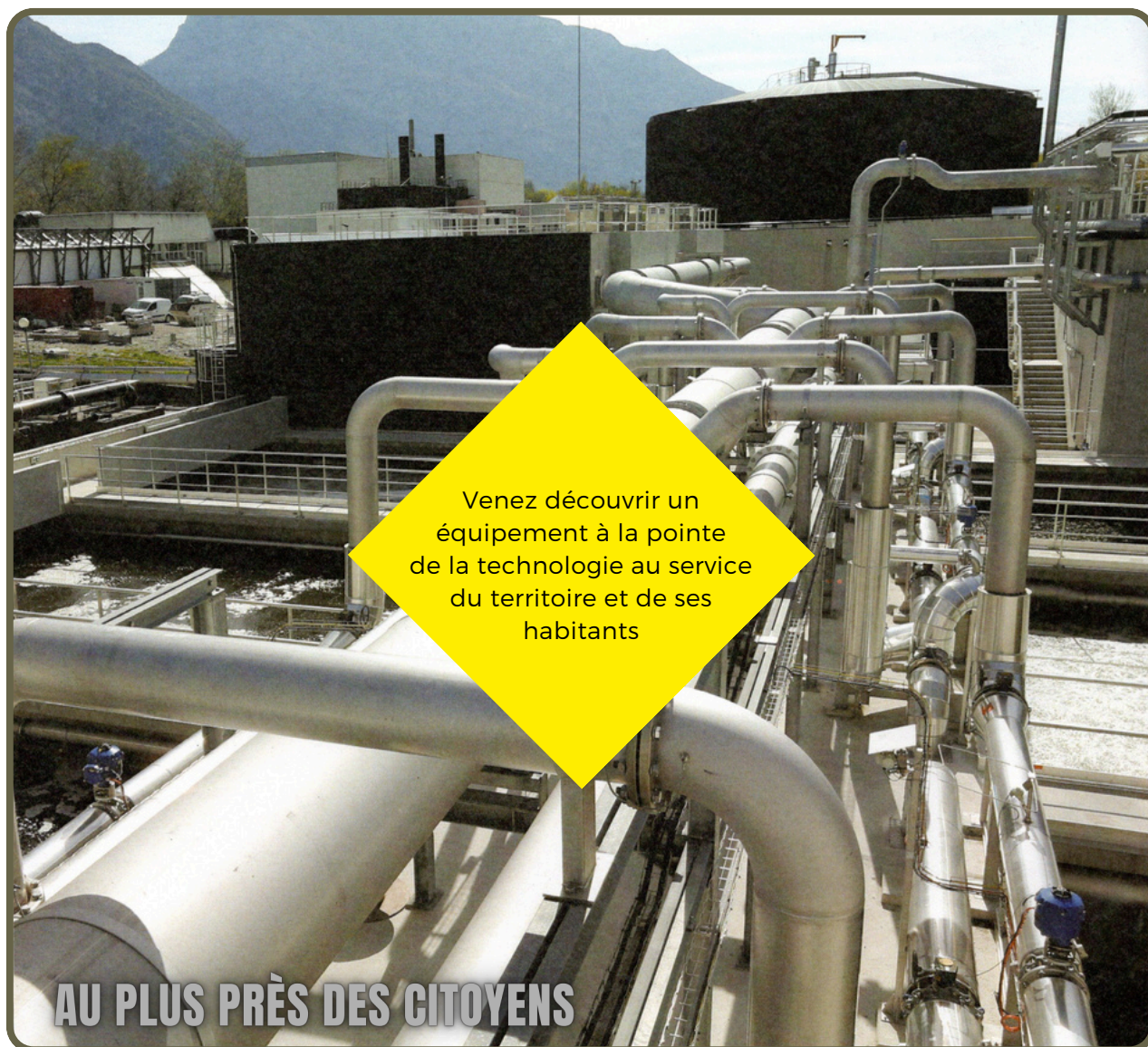
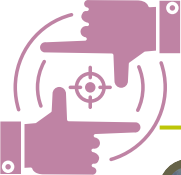
Sur site, le biogaz est utilisé pour éliminer la consommation de fioul liée aux équipements. Il participe au brassage des boues dans le digesteur, est utilisé comme combustible d'appoint dans le four d'incinération, ainsi que pour les chaudières.

Les cinq millions de kWh de biogaz injectés dans le four permettent une économie de 350 m³ de fioul par an, soit 700 tonnes de gaz à effet de serre évitées.

Il reste du surplus de biogaz qui est transformé en biométhane après purification. Le biogaz devenu biométhane est réinjecté dans le réseau de gaz naturel pour le chauffage urbain et les bus équipés. Cette production annuelle excédentaire de 17 millions de kWh représente la consommation annuelle de 2 500 foyers ou de 60 bus.



Au total, 1800 tonnes d'émission de CO₂ sont évitées par an, soit une baisse de 25% des émissions totales de gaz à effet de serre générées par Aquapole.



Venez découvrir un équipement à la pointe de la technologie au service du territoire et de ses habitants

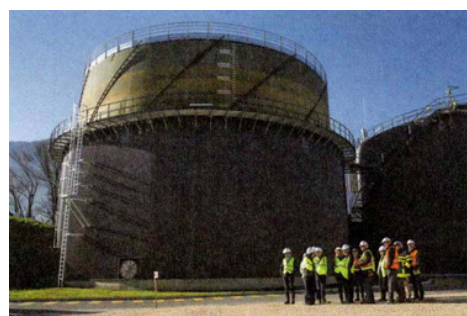
AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Si ces procédés industriels et ces investissements sont généralement peu connus de notre quotidien, ils sont pourtant essentiels à notre qualité de vie et vitaux pour les milieux naturels.

Des visites guidées vous emmènent au cœur des ouvrages, à travers un parcours jalonné de supports pédagogiques illustrés.

Cette découverte originale a pour objectif de faire connaître les enjeux environnementaux, de faire comprendre le fonctionnement de l'unité de traitement des eaux usées et de faire découvrir ses procédés innovants : production de biogaz, traitement biologique, optimisation des consommations énergétiques ...

Elle permet de sensibiliser le citoyen au fait que chacun a son rôle à jouer en amont de la collecte des eaux usées.



Les visites sont possibles pour les groupes sur réservation et lors de journées portes ouvertes. Des visites sur-mesure sont proposées au public scolaire.



BIG-BANG AU TCNV !

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE EST SUR LE POINT D'ÊTRE CÉLÉBRÉE.

Et pourtant, en coulisses, la dynamique équipe du TCNV se mobilise déjà pour vous mitonner une rentrée 2024 aux petits oignons !

Cette année, le Forum des Associations aura lieu à Veurey le vendredi 6 septembre à partir de 17h00. Cochez d'ores et déjà cet événement incontournable sur votre agenda !

Ce sera en effet l'unique occasion de venir vous inscrire en famille. Pour cela, pensez à vous munir de vos cartes de réduction : nous acceptons la carte Tattoo Isère et le Pass Région ! Ces deux dispositifs accessibles aux collégiens et lycéens rendent l'adhésion ultra-modique pour pratiquer tout au long de l'année !

NOUVEAUTÉ 2024 :

En plus des chèques, la possibilité de régler immédiatement sur place votre adhésion par carte bancaire ! On n'arrête pas le progrès ! Attention cependant : aucune inscription ne pourra se faire sans règlement immédiat : pensez donc à prendre avec vous vos moyens de paiement !

MAIS SURTOUT, UN VRAI TREMBLEMENT DE TERRE

viendra ébranler les anciennes habitudes au niveau de l'École de Tennis.

Désormais, les entraînements auront lieu à des horaires prédéfinis dès juin :

- Les enfants nés en 2017 ou après évolueront lors d'un créneau à déterminer parmi
 - o le lundi de 16h45 à 17h45
 - o le samedi de 12h45 à 13h45
- Les enfants nés entre 2007 et 2016 évolueront lors d'un créneau à déterminer parmi
 - o le lundi de 18h00 à 19h30
 - o le jeudi de 16h45 à 18h15
 - o le samedi de 11h00 à 12h30
- Les adultes continueront d'évoluer le lundi entre 19h30 et 21h00

EN ATTENDANT, AVANT DE PARTIR EN VACANCES

pour un repos bien mérité, venez célébrer avec nous le début de l'été lors d'un délicieux barbecue le samedi 29 juin au coucher du soleil. Après avoir survécu à un mémorable orage il y a près de deux ans à Noyarey, nous tenterons cette fois-ci notre chance sous un barnum le long des courts veurois !

D'autre part, comme chaque année, nous organiserons un stage de découverte début juillet, à destination des plus jeunes. Plus d'infos dans le courant du mois de juin. Si vous trépignez d'avance à l'idée d'inscrire votre progéniture, ou souhaitez tout simplement être informé(e) des modalités d'organisation, n'hésitez pas à vous faire connaître par mail à :

tcnoyareyveurey@gmail.com

À bientôt sur et à côté des courts !

CA S'EST PASSÉ



23 et 24 mai

Pour le plaisir des grands et des petits!

La transhumance en marche!
Le berger de Chamechaude guide ses moutons et agneaux du 23 au 27 mai, de Veurey-Voroize au col de Porte/Sarcenas. 🐑🌿



PROCHAINEMENT

Balade Contée

DIMANCHE 9 JUIN 2024

Départ du parc à 10h

Retour vers 12h

Apéritif partagé

Accessible à tous !

**Prévoyez des chaussures
de marche et dans le sac à
dos, un coussin et un p'tit
truc à grignoter *!**

**Racont'thé offre les boissons*





Flore d'ici ; Le Polygale commun (*polygala vulgaris*)

dite aussi : Laitier/ Herbe au lait
En grec, gala = lait

Fleurit d'avril à août
Fleurs violet, bleu ou rose.
Commun en Isère

Bien sûr, de loin, il ne paie pas de mine... Mais approchez-vous :
C'est pas mieux ? C'est pas beau ?



Et puis , curiosités : :

Ses graines ne peuvent germer qu'à la lumière. En Europe, il y a une douzaine de variétés (450 dans le monde).

Il était autrefois administré aux bovins & ovins, et ...aux nourrices, pour ...favoriser la sécrétion de lait ; bien qu'aujourd'hui cette propriété soit mise en doute.

Une variété, (*P.senega*) était utilisée par les indiens d'Amérique du Nord, contre la toux et les morsures de serpent.

En Europe, la plante entière, séchée, sert en décoction, pour ses propriétés expectorantes. (A vous de voir si vous voulez « jouer aux indiens » !)





**Vérifiez les analyses de l'eau spécifiques
à votre lieu d'habitation.**



Identifiez la source de
votre eau potable et
accédez à toutes les
analyses effectuées en
fonction de votre
adresse.

**SCANNEZ
MOI!**



TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au
vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. de 8h à 12h et 13h à 16h30
au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

- **Problème sur l'espace public**

Nids de poule, mobiliers cassés, feux
tricolores défectueux... contactez-nous :
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ENERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de
chauffage bois plus performant et moins polluant.
grenoblealpesmetropole.fr/poele

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram,
horaires, abonnements...
51 av. Alsace-Lorraine, Grand'Place,
15 bld. Joseph-Vallier (Grenoble)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 av. de la Bibliothèque, St.M-d'Hères
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo +**

Location de vélos courte ou longue durée
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus
(Saint Martin-d'Hères),
et autres agences mobiles dans communes.
www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service
téléchargez l'appli Citiz.
www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

LOGEMENT

Faire une demande de logement social,
améliorer son logement, mettre son bien en
location ou devenir propriétaire en accession
sociale : découvrez les actions de la
Métropole.
grenoblealpesmetropole.fr/logement



**N
F
O
S

U
T
I
L
E
S**

Espace santé

• Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

• Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

• Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

• Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au
07 83 38 10 01

• Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au
07 88 27 24 67

• Orthophoniste

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur rendez-vous au
06 76 72 36 48

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Alerte attentat - enlèvement : 197

Pharmacie

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvoroz.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Commerce Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère et un primeur vous accueillent.